



Non remboursement de frais sur une voiture de location de locati

Par **Marlen**, le **25/06/2018** à **15:09**

Bonjour.

J'ai loué une voiture pdt 42jours en Afrique du Sud.

Dans le contrat, il est indiqué que s'il y a des frais concernant une réparation doivent être fait lors de la location, ceux ci seront remboursés une fois le véhicule rendu.nous avons l'assurance qui le précisait.

Bien sûr je n'ai à ce jour reçu que la moitié de la somme.

Quels moyens ai-je pour faire pression ?

Est ce que porter plainte en France contre une entreprise sud africaine est possible ?

En espérant que le sujet vous inspire !

Je vous remercie pour vos prochaines reponses.

Marlène